



HAL
open science

La figure du “ jeune de banlieue ” dans la construction sociale du harcèlement de rue : racialisation d’une violence sexiste

David Fonte, Solveig Lelaurain

► To cite this version:

David Fonte, Solveig Lelaurain. La figure du “ jeune de banlieue ” dans la construction sociale du harcèlement de rue : racialisation d’une violence sexiste. Les cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 2020, 10.3917/cips.125.0039 . hal-03125476

HAL Id: hal-03125476

<https://hal.science/hal-03125476v1>

Submitted on 29 Jan 2021

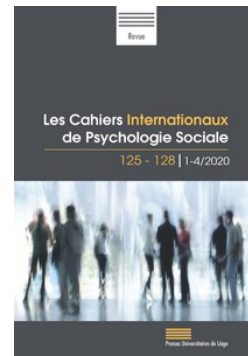
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VERSION AUTEUR

Pour citer cet article :

Fonte, D., & Lelaurain, S. (2020). La figure du « jeune de banlieue » dans la construction sociale du harcèlement de rue : racialisation d'une violence sexiste. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 125–128(1–4), 39–61.



La figure du « jeune de banlieue » dans la construction sociale du harcèlement de rue : racialisation d'une violence sexiste

The figure of “jeune de banlieue” in the social construction of street harassment: Racialization of a sexist violence

David Fonte^a et Solveig Lelaurain^b

^a Univ. Nîmes, APSY-V, Nîmes, France

^b Aix Marseille Univ, LPS, Aix-en-Provence, France

Auteur correspondant : david.fonte343@gmail.com

Résumé : Suite à la nouvelle loi française pénalisant le harcèlement de rue, plusieurs auteurs ont souligné le risque de stigmatiser les jeunes hommes racisés tout en occultant la dimension structurelle des violences sexistes. La littérature sociologique sur la racialisation du sexisme invite à penser que cette loi est susceptible de résonner avec un imaginaire partagé sur le sexisme des banlieues. Notre objectif visait à statuer sur cette question. En nous appuyant sur l'approche des représentations sociales, nous avons analysé les processus d'objectivation et d'ancrage en jeu dans la construction du harceleur masculin. Une première étude (N = 120) utilisant la technique de substitution nous a permis de voir que le harceleur masculin s'objective à partir d'images qui se réfèrent aux « jeunes de banlieue ». Les résultats suggèrent l'existence de stratégies de masquage d'opinions contre-normatives à travers l'utilisation de références implicites plutôt qu'explicites. Les images explicites et implicites ont ensuite été utilisées dans une seconde étude pour mesurer la racialisation du harceleur masculin (N = 204). Les résultats montrent que la racialisation du harceleur à partir de la figure du « jeune de banlieue » s'ancore dans un système de pensée légitimant un ordre social raciste et sexiste. Notre travail discute finalement le risque de stigmatisation des jeunes hommes racisés dans le contexte de la loi pénalisant le harcèlement de rue. **Mots-clés :** harcèlement sexuel, racisme, sexisme, représentations sociales, zone muette, technique de substitution

La situation française sur le harcèlement de rue

Le *harcèlement de rue* concerne un ensemble de comportements sexistes et sexuels dirigés contre une personne non consentante dans l'espace public (Logan, 2015). La manière dont ce harcèlement s'exerce dépend des perceptions de l'agresseur concernant le genre et le sexe de la victime, son expression de genre ou son orientation sexuelle (Sánchez-Díaz, 2019). Bien que le harcèlement de rue touche également les minorités sexuelles, notamment à travers les insultes homophobes et transphobes, le présent article traite de sa forme la plus fréquente qui se caractérise par des hommes qui harcèlent sexuellement des femmes. Le harcèlement de rue se caractérise par des commentaires et des insultes sexistes, des attouchements, l'exhibition ou la masturbation publique. La nature de ces comportements pourrait à première vue laisser penser que les harceleurs seraient à la recherche de faveurs sexuelles. Toutefois, depuis les travaux féministes des années soixante-dix, le harcèlement de rue est compris comme une pratique oppressive visant à préserver le pouvoir des hommes sur les femmes en diminuant la liberté de mouvement de ces dernières dans l'espace public et en les maintenant dans un espace privé structuré par le travail domestique (voir Guillaumin, 1992 ; Hanmer, 1977).

De la même façon que dans de nombreux pays européens, le harcèlement de rue fait l'objet d'une attention grandissante au sein du contexte français. La récente médiatisation de faits divers et d'enquêtes nationales sur les violences sexistes a contribué à mettre la problématique de ces violences, dénoncées et combattues depuis plusieurs années par les associations féministes, sur le devant de la scène politique. Une enquête¹ réalisée par l'IFOP (2018) montre que 76 % des Françaises déclarent avoir été victimes du harcèlement de rue au cours de leur existence et 20 % d'entre elles durant les douze derniers mois. Concernant cette dernière période, l'enquête nous renseigne que les femmes qui vivent dans les communes rurales sont les moins touchées par le harcèlement de rue (15 % des résidentes) ; viennent ensuite les banlieues aisées (18 %), les banlieues intermédiaires (19 %), les villes centre (24 %) et enfin les banlieues populaires (26 %). Ces résultats illustrent ainsi le caractère systémique et structurel du harcèlement de rue.

La législation française a récemment introduit le délit d'outrage sexiste et sexuel pour combattre et pénaliser plus efficacement le harcèlement de rue (Loi n°2018-703 du 3 août 2018). Plusieurs chercheur•es et associations militant•es ont toutefois souligné les dérives répressives qui pourraient découler d'une telle pénalisation (Delage, 2018). Plus précisément, la pénalisation du harcèlement de rue risquerait : (1) d'accentuer la stigmatisation des hommes à la fois racisés² et issus des classes populaires

¹ Étude IFOP pour VieHealthy.com réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 26 au 29 janvier 2018 auprès d'un échantillon de 2 008 femmes, représentatif de la population féminine résidant en France métropolitaine âgée de 15 ans et plus.

² Le terme « racisé » a été introduit par Guillaumin (1972). Nous l'utilisons tout au long du présent article pour qualifier les personnes ciblées ou susceptibles d'être ciblées par un pro-

qui occuperaient la rue comme un espace de socialisation ; (2) d'occulter le harcèlement sexuel qui s'actualise dans les espaces sociaux fréquentés par les classes plus favorisées et dont la rue ne constituerait pour elles qu'un lieu de passage. À notre connaissance, aucune recherche empirique n'a encore été réalisée dans le contexte français pour statuer sur ces risques qui sous-tendraient la pénalisation du harcèlement de rue. Un enjeu pertinent pourrait alors consister à questionner la manière dont les personnes tout-venant se représentent les hommes qui harcèlent sexuellement des femmes dans l'espace public de la rue.

La racialisation du sexisme : un phénomène inscrit dans un continuum colonial

Les études menées sur la *racialisation du sexisme* offrent un éclairage pertinent pour comprendre les enjeux politiques qui sous-tendent la pénalisation du harcèlement de rue dans le contexte français. Par racialisation du sexisme, nous entendons ici un processus visant à minimiser le sexisme du groupe majoritaire en traitant les hommes perçus comme étant immigrés ou issus de l'immigration post-coloniale comme un groupe naturellement sexiste en raison d'une culture arabe ou musulmane (Hamel, 2005). Le travail historiographique de Shepard (2017) sur l'imaginaire social qui s'est constitué en France, dans le contexte post-colonial des années soixante et soixante-dix, permet de resituer ce processus de racialisation dans son contexte socio-politique d'émergence. Plus précisément, cet auteur observe que la période de l'indépendance algérienne a favorisé le renouvellement de théories racistes qui puisent dans un imaginaire du 19^{ème} siècle relatif à l'orientalisme sexuel des hommes Arabes. Nous retrouvons des idées qui perdurent aujourd'hui, comme le fait que la frustration sexuelle résultant des tabous de la culture musulmane favoriserait une hypersexualité propice à la délinquance et à la criminalité des hommes (Shepard, 2017), ou que la religion islamique porte des valeurs patriarcales incompatibles avec une société française qui reposerait sur l'égalité entre les sexes (Hamel, 2014).

De tels imaginaires sont régulièrement réactivés à l'occasion de faits divers impliquant des violences sexistes dans les quartiers populaires français, comme en témoigne par exemple le traitement politique et médiatique sur le port du voile, le mariage forcé ou la pratique de l'excision (Durand & Kréfa, 2008). Mais c'est la construction du viol collectif en tant que problème racial par les discours institutionnels qui permet le mieux de questionner la manière dont les Français•es pourraient mettre en sens le harcèlement de rue. Les processus de racialisation du sexisme identifiés par Hamel (2006) se révèlent pertinents à mobiliser dans cette perspective. On retrouve ainsi le fait de surestimer le nombre de violences sexistes perpétrées par les hommes racisés, comme ce fut le cas du viol collectif qui a été présenté par les médias comme un phénomène spécifique aux « jeunes de banlieue » et distinct des viols commis dans les milieux sociaux plus favori-

cessus d'altérisation culturelle ou biologique indépassable en vue de légitimer la domination du groupe majoritaire sur un groupe ethnique minoritaire.

sés (Hamel, 2014). Ce traitement médiatique sur les viols collectifs a contribué à surévaluer l'ampleur du phénomène parmi la jeunesse issue des quartiers populaires au regard des statistiques du viol en France (Jaspard, 2005 ; Mucchielli, 2005), mais également à construire une représentation racialisante du violeur type qui puise dans la figure stéréotypée du « jeune de banlieue » (Guénif-Souilamas, 2004). On observe également un processus de naturalisation des violences sexistes en les considérant comme des pratiques inhérentes à une culture patriarcale archaïque et barbare qui constituerait l'identité du groupe racisé (Hamel, 2006). Cette naturalisation conduit de ce fait à établir une hiérarchie culturelle entre le groupe racisé et le groupe non racisé, légitimant ainsi des rapports sociaux inégalitaires entre ces deux groupes. Ainsi du viol collectif qui, naturalisé comme une pratique sexuelle spécifique aux jeunes hommes immigrés ou issus de l'immigration post-coloniale, fut instrumentalisé afin de légitimer les discriminations raciales tout en niant la dimension structurelle des violences sexuelles (Hamel, 2014).

En résumé, la racialisation du sexisme puise dans tout un imaginaire post-colonial relatif à la sexualité déviante et dangereuse des hommes racisés. La prise en compte de cet imaginaire constitue de ce fait un enjeu important pour analyser les processus qui sous-tendent la construction sociale des violences sexistes et sexuelles. Suivant cette perspective, la construction du harcèlement de rue dans le contexte français devrait être déterminée par des processus de racialisation analogues à ceux qui ont pu être observés dans le cas du viol collectif. Toutefois, la racialisation des viols collectifs a surtout été analysée dans le contexte des discours institutionnels et la réappropriation de ces discours par les personnes tout-venant demeure une question peu investiguée. Le présent article avait donc pour objectif de répondre à cette question à partir de l'objet « harcèlement de rue ».

Représentations sociales et processus de racialisation

La théorie des *représentations sociales* (Moscovici, 1976) se révèle heuristique pour explorer les processus qui s'actualisent dans la racialisation du harcèlement de rue. Selon cette approche, les personnes ne se contentent pas de percevoir des objets sociaux qui s'imposeraient de l'extérieur mais les construisent activement afin de leur attribuer des significations utiles pour agir dans la relation à autrui. Les représentations sociales sont considérées comme étant à la fois un produit et un processus (Abric, 1987). En tant que produit, elles renvoient à un système organisé de cognitions historiquement déterminées et socialement partagées (Jodelet, 1989). En tant que processus, les représentations sociales mobilisent deux activités interdépendantes qui concourent à leur élaboration : l'objectivation et l'ancrage (Moscovici, 1976).

Le *processus d'objectivation* permet au groupe de transformer un concept abstrait en une représentation imagée, de faire correspondre des choses concrètes aux mots pour les rendre facilement utilisables dans la vie quotidienne. Trois phases caractérisent le processus d'objectivation (Abric,

1994). À travers une première phase dite de *construction sélective*, les membres du groupe filtrent les informations issues de l'environnement social et retiennent celles qui concordent avec leur système de valeurs. Dans une seconde phase les informations sélectionnées font l'objet d'une *schématisation structurante*, c'est-à-dire qu'elles s'organisent sous la forme d'un noyau figuratif qui donne une signification centrale à la représentation. La troisième phase se caractérise par la *naturalisation* du noyau figuratif : le concept acquiert un statut d'évidence qui le rend indiscutable, il se transforme en une réalité naturelle et physiquement perceptible. Le *processus d'ancrage*, quant à lui, permet au groupe d'intégrer l'objet nouveau au sein de représentations préexistantes qui sont constitutives de son identité pour lui donner une signification familière ainsi qu'une utilité correspondant à ses pratiques et à ses valeurs. L'*ancrage psychosociologique* constitue l'une des modalités du processus d'ancrage (Doise, 1992). Ce processus permet d'ancrer les représentations dans des idéologies qui classent et hiérarchisent les groupes à l'intérieur d'un champ social considéré.

L'analyse des processus d'objectivation et d'ancrage est en mesure d'apporter un éclairage non seulement sur l'organisation des contenus représentationnels associés au harcèlement de rue, mais également sur les processus qui sont en jeu dans leur élaboration. Dans une perspective analogue à la racialisation du viol collectif (Hamel, 2014), le harcèlement de rue devrait être schématisé et naturalisé à partir d'informations qui se réfèrent spécifiquement à la figure du « jeune de banlieue ». En outre, nous avons vu que la phase de construction sélective est subordonnée à des systèmes de pensée préexistants qui filtrent les informations disponibles dans l'environnement (Jodelet, 1984). Nous avons également vu que la racialisation du sexisme est traversée par un enjeu intersectionnel qui imbrique la question du sexisme et du racisme (Hamel, 2005). En conséquence, les idéologies légitimant le sexisme et le racisme devraient favoriser la sélection d'informations qui concourent à la construction d'une vision racialisante du harcèlement de rue.

Objectif de notre travail

La présente recherche a pour objectif d'explorer la manière dont les hommes qui harcèlent sexuellement des femmes dans la rue peuvent être représentés par des personnes tout-venant dans le contexte français. Plus précisément, nous avons réalisé deux études visant à analyser et à articuler les processus d'objectivation et d'ancrage qui sont en jeu dans la construction sociale des représentations (Moscovici, 1976). Ainsi, dans une première étude se rapportant au processus d'objectivation, nous avons exploré les images qui étaient spontanément associées au harceleur masculin. Nous avons ensuite construit un questionnaire sur la base de ces images afin d'analyser, dans le cadre d'une seconde étude traitant du processus d'ancrage, leurs relations avec des systèmes de pensée qui légitiment un ordre social à la fois raciste et sexiste.

Étude 1 : identification des contenus associés au processus d'objectivation

Notre première étude avait pour objectif d'analyser le processus d'objectivation (Moscovici, 1976) en jeu dans la construction du harcèlement de rue afin de vérifier si la figure du « jeune de banlieue » est susceptible d'être mobilisée. Pour ce faire, nous avons exploré les images spontanément associées au harceleur masculin lorsque des personnes cherchent à visualiser une situation de harcèlement sexuel dans la rue. Cette stratégie consistant à étudier le processus d'objectivation à partir des images que suscite l'objet de représentation correspond à de récents développements méthodologiques (Moliner & Lo Monaco, 2017). Elle repose sur le fait que le noyau figuratif formé par le processus d'objectivation se structure autour d'un ensemble imagé et cohérent qui assure le caractère concret de la représentation. Selon cette perspective, « harceleur masculin » est une notion abstraite qui devrait s'objectiver à travers la sélection d'images familières devant préexister dans le contexte culturel français. Ainsi, dans la mesure où le harcèlement de rue se réfère à un lieu socialement associé aux jeunes hommes racisés, et compte tenu de l'imaginaire partagé relatif au sexisme des banlieues, on s'attend à ce que la figure du harceleur masculin se structure autour d'images qui se réfèrent à une vision stéréotypée du « jeune de banlieue ». Nous formulons donc l'hypothèse suivante :

Hypothèse 1 (H1) : Les personnes expriment des images qui se réfèrent aux « jeunes de banlieue » lorsqu'elles visualisent mentalement un harceleur masculin.

L'hypothèse H1 se révèle néanmoins difficile à mettre à l'épreuve sans la mise en place d'un dispositif méthodologique adapté. L'opinion considérant le harcèlement de rue comme une pratique propre à un groupe racisé est toujours susceptible d'être masquée par des stratégies d'autocensure en raison d'un tabou républicain interdisant de se référer explicitement à des identités raciales dans le contexte français (Mbembe, 2005). Un tel phénomène de masquage renvoie à ce que Guimelli et Deschamps (2000) appellent la *zone muette* des représentations sociales : cette zone contiendrait des opinions non exprimées publiquement en raison de leur caractère contre-normatif comme cela peut être le cas pour les opinions qui stigmatisent explicitement des minorités (pour une revue critique sur ce concept, voir Milland & Flament, 2016). Les auteurs ont proposé une technique permettant de créer des contextes d'expression propices au démasquage des opinions contre-normatives. Elle consiste à demander aux personnes interrogées d'exprimer leur opinion à propos d'un objet sensible non pas seulement en leur nom propre, mais également comme le feraient les personnes de leur groupe d'appartenance. Cette deuxième étape, appelée *consigne de substitution*, contribue à réduire l'implication personnelle et la pression normative ressentie face aux opinions contre-normatives que peuvent susciter l'objet de l'enquête (Flament & Milland, 2010). La technique de substitution fournit donc un outil méthodologique intéressant pour éprouver notre hypothèse H1. Ainsi, dans la mesure où les « jeunes de banlieue » se réfèrent à un

groupe racisé, on s'attend à ce que l'assimilation du harceleur masculin à ce groupe fasse l'objet de stratégies de masquage afin de ne pas contrevenir au tabou de la dénomination raciale. Nous formulons donc l'hypothèse suivante :

Hypothèse 2 (H2) : Les personnes se réfèrent moins aux « jeunes de banlieue » lorsqu'elles s'expriment en consigne standard qu'en consigne de substitution.

Population et procédure

Notre échantillon est composé de 120 personnes tout-venant (69 se déclarant femmes et 51 se déclarant hommes). Elles sont âgées de 18 à 82 ans ($M = 36.80$, $SD = 14.28$) et reportent pour la plupart une activité professionnelle (69.2 %). Le recrutement s'est déroulé dans plusieurs lieux publics d'une ville du centre de la France, tels que des bibliothèques universitaires, des gares, ou bien encore les rues du centre-ville. La recherche était présentée comme une enquête de psychologie sociale sur les opinions que peuvent avoir les Français•es sur le harcèlement de rue. Les personnes volontaires ont été informées que l'enquête était anonyme et qu'elles étaient libres de cesser leur participation à tout moment. Le questionnaire de l'enquête était présenté aux participant•es une fois leur consentement donné. Le temps de l'enquête durait environ 15 minutes.

Recueil des données

Nous avons eu recours à la technique d'association libre classiquement utilisée dans l'approche structurale des représentations sociales (Lo Monaco, Piermattéo, Rateau, & Tavani, 2017). Cette technique nous a permis de mettre en évidence les images mentales spontanément mobilisées pour se représenter les auteurs masculins de harcèlement sexuel. Dans cette perspective, nous nous sommes appuyés sur le protocole proposé par Moliner et Lo Monaco (2017) pour explorer les images mentales. Nous avons d'abord invité les participant•es à visualiser mentalement une scène dans laquelle un homme harcèle sexuellement une femme dans la rue. Il leur était ensuite demandé, dans un contexte d'hétéro-passation, de communiquer les quatre premières images mentales qui leur venaient spontanément à l'esprit pour visualiser cet homme. Afin que les réponses produites soient les plus concrètes possibles, il était précisé aux participant•es que ces images devaient renvoyer à des choses que l'on peut voir, sentir ou toucher. Une fois ce travail réalisé, les personnes interrogées avaient pour consigne de classer les quatre images selon l'importance qu'elles leur accordaient pour visualiser le harceleur masculin (de 1 pour très important à 4 pour peu important). Afin d'explorer les images qui feraient potentiellement l'objet de stratégies de masquage en raison de leur caractère contre-normatif, il était demandé aux participant•es de répondre une seconde fois à l'ensemble du questionnaire. Ainsi, conformément aux travaux sur la zone muette des représentations sociales, les personnes étaient invitées à répondre non plus en leur nom propre (consigne standard) mais « comme le feraient les Français en général » (consigne de substitution). L'ordre des consignes a été contrebalancé.

Analyses des données

Les images mentales produites par les associations libres ont été catégorisées selon un travail de lemmatisation. Les formes différentes d'un même mot ont été réduites à la forme la plus commune et les mots différents ayant la même signification ont été regroupés. Ces catégorisations ont été réalisées par les deux auteur•es afin d'apporter plus de validité à la catégorisation. Lorsqu'il et elle n'étaient pas d'accord sur une catégorisation, une discussion était entamée dans le but de tendre vers un consensus. Les données ont ensuite fait l'objet d'une analyse prototypique avec le logiciel IRaMuTeQ³ (pour des illustrations récentes de ce type d'analyse dans l'étude des représentations sociales, voir Lelaurain, Fonte Graziani, & Lo Monaco, 2018a ; Lampropoulos, Fonte, & Apostolidis, 2019). Cette analyse met en évidence les éléments organisateurs du contenu représentationnel à partir du croisement de deux critères qui rendent compte de la saillance des termes évoqués : leur fréquence d'apparition et leur rang d'importance. Une analyse de similitude a ensuite été réalisée avec IRaMuTeQ pour mieux comprendre la signification de certaines images mentales dégagées par la précédente analyse. Cette seconde analyse est basée sur le critère de connectivité qui permet d'explorer la cooccurrence entre les contenus représentationnels produits par la technique d'association libre (Lo Monaco et al., 2017). Elle permet notamment de mettre au jour les communautés d'images sur la base de leurs cooccurrences : les images avec une forte proximité sont regroupées par l'analyse lexicométrique au sein de la même communauté et sont distinguées des autres communautés avec lesquelles elles sont plus éloignées.

Résultats

L'analyse prototypique montre les principales images mentales évoquées pour visualiser un harceleur masculin (Tableau 1). En consigne standard, il est question d'une conduite perçue comme étant insistante, agressive, ou violente envers la victime. Le harceleur masculin est décrit comme un pervers ou une personne mentalement dérangée au physique imposant mais sale et disgracieux. Certaines personnes se représentent également le harceleur comme une personne jeune, ce qui pourrait constituer une façon de se référer implicitement aux « jeunes de banlieue ». Nous retrouvons des réponses similaires en consigne de substitution. Une différence qualitative importante marque toutefois les deux consignes puisque le harceleur est souvent décrit comme un étranger ou un Arabe en consigne de substitution. Les images associées à la banlieue font également leur apparition dans cette consigne. Elles constituent par ailleurs les seules références à un lieu permettant d'imaginer où pourrait se dérouler le harcèlement. Très saillantes en con-

³ Logiciel développé par Pierre Ratinaud (<http://www.iramuteq.org/>).

signe de substitution, ces images (un Arabe, un étranger, une banlieue) tendent à conforter nos hypothèses H1 et H2.

Tableau 1 : Analyse prototypique montrant les principales images mentales évoquées pour visualiser un homme qui harcèle sexuellement une femme dans la rue (Étude 1)

	Consigne standard	Consigne de substitution
Images les plus saillantes	Pervers (23/2.2)	Étranger (15/1.9)
	Insistant (15/1.7)	Pervers (15/2.1)
	Malade mental (13/2.1)	Violent (12/1.8)
	Violent (13/2.2)	Arabe (12/1.9)
	Jeune (11/2.0)	Banlieue (12/2.0)
	Mauvaise odeur (7/1.4)	Malade mental (12/2.2)
	Dangereux (7/1.9)	Agressif (8/2.2)
	Grand (7/1.9)	
	Sale (7/2.0)	
Images moins saillantes	Dégoûtant (13/2.5)	Pauvre (12/3.0)
	Agressif (13/2.6)	Jeune (11/2.6)
	Moche (7/2.4)	Alcool (11/3.0)
	Alcool (7/2.6)	Fou (8/2.4)
		Dégoûtant (8/3.0)
		Complexé (8/3.1)

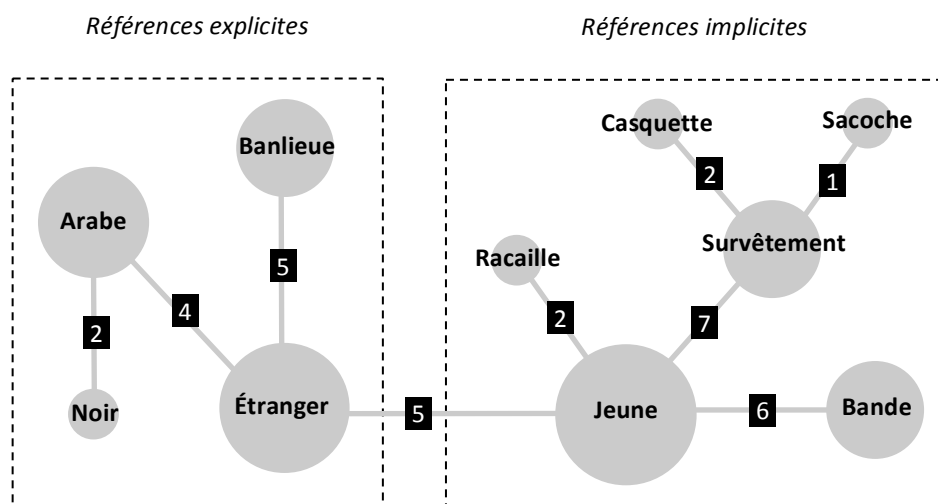
Note. Les images sont présentées par ordre décroissant en fonction du croisement entre leur fréquence (première valeur entre parenthèses) et de leur importance moyenne (deuxième valeur entre parenthèses). Les images en gras sont les réponses qui semblent se référer aux « jeunes de banlieue ».

Afin d’approfondir notre investigation, nous avons recherché l’ensemble des images mentales susceptibles de se référer aux « jeunes de banlieue » en fonction des représentations imaginées qui peuvent être socialement véhiculées sur cette catégorie sociale. Ce travail nous a permis de regrouper 12 images différentes pour un total de 117 occurrences. Une analyse de similitude a ensuite été réalisée spécifiquement sur ces images afin de clarifier leurs liens au regard de la figure du « jeunes de banlieue » (Figure 1). Deux communautés d’images ont ainsi été dégagées.

La première fait référence de façon explicite aux « jeunes de banlieue » puisque le harceleur masculin est pensé comme un étranger, un Arabe ou un Noir, qui vit en banlieue. La deuxième communauté semble dominée par la représentation du harceleur en tant que jeune personne. Plus précisément, la jeunesse du harceleur masculin est associée à ses origines étrangères ainsi qu’à l’image d’une personne qui aborde les femmes en bande. Cette jeunesse est notamment associée à des habits et à des accessoires (une casquette, un survêtement, une sacoche) qui évoquent l’univers de la banlieue dans la mesure où ils ont longtemps correspondu à certaines normes vestimentaires produites par la culture subalterne urbaine des quartiers populaires français (Duchesne & Fourmaux, 2008 ; Gandonnière, 2002). Ces accessoires, que l’on associe à « l’uniforme banlieue » (Christin, 2008, p. 26) ou à des « tenues vestimentaires proches du rappeur » (Marlière, 2008, p. 717), tradiraient donc dans l’imaginaire collectif autant d’attributs marquant une appartenance à la jeunesse populaire issue de

l'immigration post-coloniale (Jablonka, 2009 ; Khemilat, 2017) comme en témoignent les représentations archétypales de cette catégorie dans les médias (Zerouala, 2015). Ainsi, le réseau de significations au sein duquel l'image d'un harceleur masculin jeune est mise en sens semble faire référence de façon plus implicite aux « jeunes de banlieue ».

Figure 1 : Analyse de similitude montrant les relations entre les différentes images mentales se référant aux « jeunes de banlieue » indépendamment des consignes (Étude 1)



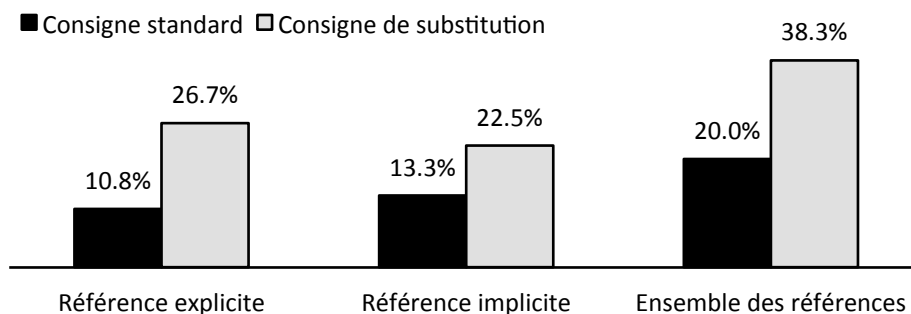
Note. Les nombres représentent les cooccurrences entre les images. Les carrés en pointillés représentent les communautés d'images en fonction de leurs cooccurrences. Les cercles plus larges représentent les images les plus fréquentes.

Les résultats précédents nous ont finalement amenés à statuer plus clairement sur le caractère potentiellement implicite de certaines images mentales. Dans la perspective des représentations sociales, la communication implicite nécessite de partager un réseau commun de significations pour être comprise (Elcheroth, Doise, & Reicher, 2011). La personne qui cherche à communiquer une information de manière implicite devrait non seulement pouvoir l'associer à sa manifestation explicite, mais également présumer que l'autre partage le même cadre interprétatif pour effectuer cette même association. Afin de mettre à l'épreuve ce mécanisme, nous avons calculé un score de recours aux images dites « explicites » et un score de recours aux images dites « implicites » sur la base des deux communautés d'images dégagées par l'analyse de similitude. Ces scores étaient situés sur une échelle en cinq points allant de 0 (*aucune image évoquée*) à 4 (*quatre images évoquées*). Des corrélations de Pearson ont ensuite été réalisées. Les résultats montrent que plus les personnes interrogées évoquent des images « implicites » en consigne standard, plus elles évoquent des images « explicites » en consigne de substitution ($r = .35, p < .001$). De même, plus les personnes évoquent des images « explicites » en consigne de substitution, plus elles évoquent des images « implicites » dans ce même contexte de production ($r = .20, p = .028$). Le caractère potentiellement implicite de certaines images qui se réfèrent aux « jeunes de banlieue » est donc conforté par le fait

qu'elles sont associées à des images plus explicites et que cette association est également perçue dans les représentations imputées à autrui. Bien entendu, le fait que certaines images seraient spécifiquement utilisées lors de communications implicites demeure spéculatif. Il s'agit néanmoins d'une hypothèse de travail qui nous a semblé intéressante à investiguer dans la suite de notre recherche. Pour des raisons de commodité, nous nommerons à présent « images explicites » les contenus regroupés dans la première communauté d'images dégagée par l'analyse de similitude et « images implicites » les contenus de la seconde communauté.

Les dernières analyses visaient à comparer le nombre de personnes évoquant au moins une image susceptible de se référer explicitement ou implicitement aux « jeunes de banlieue » en fonction des deux consignes (Figure 2). Les résultats montrent que les images explicites sont davantage évoquées en consigne de substitution qu'en consigne standard, McNemar's $\chi^2(1) = 5.70, p = .017$. On observe en revanche une différence statistiquement non significative entre les consignes pour l'évocation d'images implicites, McNemar's $\chi^2(1) = 1.84, p = .175$. Notons que ces résultats ne diffèrent pas en fonction de l'ordre de présentation des consignes.⁴ Indépendamment de leur caractère explicite ou implicite, les images qui se réfèrent aux « jeunes de banlieue » sont dans l'ensemble évoquées par 20.0 % des personnes interrogées lorsqu'elles s'expriment en consigne standard, tandis qu'elles sont évoquées par 38.3 % d'entre elles lorsqu'il s'agit de s'exprimer en consigne de substitution, McNemar's $\chi^2(1) = 7.70, p = .006$. Ces derniers résultats illustrent le caractère socialement partagé des images qui peuvent être associées au harceleur masculin. Pour finir, nous avons comparé le pourcentage de personnes évoquant au moins une image sur les « jeunes de banlieue » en fonction de l'appartenance de sexe déclarée (Tableau 2). Les résultats ne montrent pas de différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes, qu'il s'agisse des images explicites ou implicites, et ce, aussi bien en consigne standard qu'en consigne de substitution.

Figure 2 : % de personnes évoquant au moins une image se référant aux « jeunes de banlieue » en fonction de leur caractère explicite ou non et de la consigne (Étude 1)



⁴ Pour la consigne standard, les personnes qui ont d'abord répondu à la consigne standard ont évoqué autant d'images se référant aux « jeunes de banlieue » que celles qui ont d'abord répondu à la consigne de substitution (images explicites : 6.7 % vs. 15.0 %, $\chi^2(1) = 2.16, p = .142$; images implicites : 15.0 % vs. 11.7 %, $\chi^2(1) = 0.29, p = .591$). Le même pattern de résultats a été obtenu pour la consigne de substitution (images explicites : 26.7 % vs. 26.7 %, $\chi^2(1) = 0, p = 1$; images implicites : 23.3 % vs. 21.7 %, $\chi^2(1) = 0.05, p = 0.827$).

Tableau 2 : Pourcentage de femmes et d'hommes évoquant au moins une image se référant aux « jeunes de banlieue » (Étude 1)

Référence	Consigne	Hommes (N = 51)	Femmes (N = 69)	χ^2 (p-value)
Explicite	Standard	13.7 %	8.7 %	0.77 (0.381)
Implicite	Standard	13.7 %	13.0 %	0.01 (0.913)
Explicite	Substitution	31.4 %	23.2 %	1.00 (0.316)
Implicite	Substitution	23.5 %	21.7 %	0.05 (0.816)
Ensemble	Standard	21.7 %	18.8 %	0.14 (0.712)
Ensemble	Substitution	43.1 %	34.8 %	0.87 (0.352)

Discussion

Cette première étude visait à explorer les images mentales qui sont en jeu dans le processus d'objectivation lorsque les personnes sont amenées à visualiser un harceleur masculin. Les associations libres montrent que les personnes interrogées évoquent des images se référant à un autrui abstrait lorsqu'elles s'expriment en consigne standard : il est principalement question d'un pervers ou d'un malade mental insistant dont la conduite se révèle agressive voire violente et dangereuse. D'autres images semblent plutôt se référer implicitement aux « jeunes de banlieue », en décrivant par exemple le harceleur masculin comme un jeune qui évolue en bande et qui s'habille en survêtements. Alors que l'évocation de ces références implicites est aussi fréquente entre les deux consignes, les références explicites aux « jeunes de banlieue » sont plus fréquentes lorsqu'il s'agit de s'exprimer en consigne de substitution plutôt qu'en consigne standard. Suivant les considérations de Guimelli et al. (2010), ces résultats suggèrent que les références explicites aux « jeunes de banlieue » font l'objet de stratégies de masquage en raison de leur caractère contre-normatif. Toutefois, les stratégies adoptées par certaines personnes ne semblent pas seulement se caractériser par des non-dits comme cela est généralement observé dans les travaux sur la zone muette des représentations sociales. Ces stratégies se caractériseraient également par une communication implicite permettant de contourner subtilement la pression normative. Plus précisément, la communication implicite permet de laisser entendre des choses frappées d'un tabou culturel sans pour autant encourir la responsabilité de l'avoir dit (Ducrot, 1972). L'expression de références implicites aux jeunes hommes racisés issus des quartiers populaires pourrait alors constituer une stratégie de masquage spécifique qui permettrait de sous-entendre des opinions contre-normatives sur le harcèlement de rue tout en gardant ouverte la possibilité de nier ces sous-entendus en cas de réprobation sociale.

Au regard du processus d'objectivation, ces résultats offrent un premier éclairage sur la façon dont le harcèlement de rue se constitue en tant que connaissance de sens commun. Les fréquences d'évocation relativement élevées d'images qui se réfèrent aux « jeunes de banlieue » traduisent le caractère non seulement saillant mais également partagé de ces contenus représentationnels au sein du contexte culturel français. Ce dernier est en effet porteur de toute une imagerie sociale relative à la sexualité déviante de la jeunesse masculine issue des quartiers populaires (Mucchielli, 2005),

imagerie au sein duquel le processus d'objectivation aurait permis de sélectionner les éléments à disposition pour constituer une partie du noyau figuratif du harceleur masculin. Ramené à la phase de naturalisation, ces éléments du noyau figuratif permettraient alors de catégoriser les jeunes hommes racisés des quartiers populaires dans un groupe homogène, celui des « jeunes de banlieue », dont le harcèlement sexuel constituerait une pratique constitutive de son identité. Cette naturalisation relèverait donc en partie d'un processus de racialisation : en considérant les violences sexistes comme étant spécifiques à un groupe racisé, on enferme ses membres dans une altérité culturelle indépassable qui légitime la hiérarchisation racialisée de la société (Hamel, 2005).

Étude 2 : articulation entre les processus d'objectivation et d'ancrage

Notre seconde étude visait à mettre en relation le processus d'objectivation avec l'ancrage psychosociologique (Doise, 1992) pour mieux comprendre la construction sociale du harcèlement de rue. Plus précisément, il s'agissait de montrer que l'objectivation du harceleur masculin à partir de la figure du « jeune de banlieue » s'ancre dans des systèmes de valeurs et d'idées pré-existants qui légitiment les inégalités entre les groupes. Nous avons donc construit un outil de mesure *ad hoc* aux contenus représentationnels mis à jour dans la première étude. Toutefois, bien que les analyses de notre précédente étude suggèrent l'existence d'une relation entre les images qui se réfèrent explicitement aux « jeunes de banlieue » et celles que nous avons considérées comme des références plus implicites à cette catégorie sociale, il nous a semblé nécessaire de vérifier par une mesure systématique que ces deux types d'images se réfèrent au même objet. Nous formulons donc l'hypothèse suivante :

Hypothèse 1 (H1) : L'ensemble des références aux « jeunes de banlieue », qu'elles soient explicites ou *a priori* implicites, ne constituent qu'un seul et même facteur.

Puisque la racialisation du sexisme serait sous-tendue par une imbrication entre des rapports de domination liés au sexisme et au racisme (Hamel, 2005), l'adhésion au sexisme ambivalent et aux préjugés envers les maghrébins pourraient déterminer la sélection d'images racialisantes sur le harceleur masculin. Le sexisme ambivalent regroupe deux formes de sexisme qui auraient pour fonction de légitimer la domination des hommes sur les femmes (Glick & Fiske, 2001). Le *sexisme bienveillant*, qui reflète une idéologie chevaleresque de sympathie et de protection envers les femmes se soumettant aux rôles traditionnels de genre féminin, et le *sexisme hostile*, qui renvoie à une idéologie de la supériorité masculine et qui manifeste des sentiments ouvertement négatifs envers les femmes. La littérature montre que le sexisme ambivalent est associé à la minimisation de la violence masculine contre les femmes (Lelaurain et al., 2018b ; Lelaurain, Fonte, Giger, Guignard, & Lo Monaco, 2018c). Ainsi dans la mesure où le

fait de visualiser les harceleurs masculins comme des jeunes hommes racisés issus des quartiers populaires conduit à minimiser la dimension structurelle du harcèlement de rue (Hamel, 2006), la racialisation de cette violence devrait être associée au sexisme ambivalent. Nous formulons donc l'hypothèse suivante :

Hypothèse 2 (H2) : Plus les personnes adhèrent au sexisme ambivalent, plus elles sélectionnent des images qui se réfèrent aux « jeunes de banlieue ».

En outre, nous avons vu que la non reconnaissance du caractère structurel des violences sexistes via le processus de racialisation puise dans un imaginaire partagé sur le sexisme des hommes racisés des quartiers populaires (Hamel, 2005). Nous avons également vu que la racialisation du sexisme est sous-tendue par une forte hostilité envers les hommes racisés, ces derniers étant socialement associés à une culture arabo-musulmane considérée comme inférieure car naturellement violente envers les femmes (Hamel, 2014). Suivant ces considérations, les préjugés envers les personnes maghrébines devraient également être associés à la racialisation du harceleur masculin. Nous formulons donc l'hypothèse suivante :

Hypothèse 3 (H3) : Plus les personnes adhèrent aux préjugés envers les maghrébins, plus elles sélectionnent des images qui se réfèrent aux « jeunes de banlieue ».

Population et procédure

Notre échantillon se compose de 204 personnes tout-venant (148 femmes, 53 hommes et 3 non-binaires). Elles sont âgées de 18 à 66 ans ($M = 28.55$; $SD = 7.54$) et déclarent être étudiantes (14.7 %) ou en activité professionnelle (74.0 %) pour la plupart. Dans la mesure où l'anonymat procuré par internet offre la possibilité de réduire la pression normative et d'atténuer les effets de masquage des représentations (Gueran, Moliner, & Vidal, 2013), nous avons choisi de réaliser une enquête en ligne. Cette stratégie nous a permis de travailler plus facilement sur certaines opinions contre-normatives que les personnes sont susceptibles masquer lorsqu'elles s'expriment en face-à-face sur le harcèlement de rue. Le recrutement s'est déroulé sur le réseau social Facebook à partir d'une méthode d'échantillonnage de type boule de neige. L'annonce de recrutement invitait les personnes à prendre part à une enquête de psychologie sociale sur l'opinion qu'elles peuvent avoir du harcèlement de rue ainsi que sur l'idée qu'elles se font du fonctionnement de la société. Un lien hypertexte accompagnait l'annonce afin de pouvoir répondre au questionnaire en ligne. Les personnes volontaires étaient alors informées des modalités de passation ainsi que du caractère anonyme et confidentiel des données recueillies. Elles ne pouvaient répondre au questionnaire qu'après avoir attesté de leur consentement libre et éclairé. Le temps de l'auto-passation avait une durée d'environ 20 minutes.

Recueil des données

Un questionnaire socio-représentationnel de 21 items a été construit afin de mesurer les images mentales associées au harceleur masculin. Les personnes interrogées avaient d'abord pour tâche de penser à des hommes qui harcèlent sexuellement des femmes dans la rue. Il leur était ensuite demandé d'estimer dans quelle mesure différentes affirmations (Tableau 2) leur semblaient caractéristiques des images qui leur venaient spontanément à l'esprit pour visualiser ces hommes. Les affirmations ont été définies sur la base des contenus représentationnels dégagés dans la première étude. Les réponses étaient données sur une échelle de Likert allant de 1 (*Pas du tout caractéristique*) à 5 (*Tout à fait caractéristique*).

L'échelle de sexisme ambivalent est un questionnaire en 22 items (Dardenne, Delacollette, Grégoire, & Lecocq, 2006). Elle est composée de deux dimensions qui mesurent respectivement le sexisme bienveillant (e.g., « Beaucoup de femmes ont une espèce de pureté que la plupart des hommes n'ont pas ») et le sexisme hostile (e.g., « Les femmes exagèrent les problèmes qu'elles rencontrent au travail »). Les réponses ont été données sur une échelle de Likert allant de 1 (*Pas du tout d'accord*) à 5 (*Tout à fait d'accord*). La moyenne des scores a été calculée de telle sorte à ce qu'un score global plus élevé signifie une plus forte adhésion aux inégalités sociales entre les sexes. La cohérence interne pour le score de sexisme hostile ($\alpha = .91$) et pour celui du sexisme bienveillant ($\alpha = .86$) était semblable à celle rapportée par Glick & Fiske (1996 ; $\alpha = .80$ à $.92$ pour le sexisme hostile et $\alpha = .73$ à $.85$ pour le sexisme bienveillant selon leurs échantillons).

Un questionnaire composé de 8 items a été utilisé pour mesurer le niveau de préjugés éprouvé envers les personnes étrangères et maghrébines. Les items sont issus de l'échelle de préjugés généralisés de Dambrun et Guimond (2001). Ils restituent des attitudes intergroupes négatives (e.g., « Il est normal que les étrangers en situation irrégulière soient renvoyés dans leur pays d'origine ») ainsi que des attitudes intergroupes positives devant être inversés (e.g., « On peut facilement comprendre la colère que ressentent les Maghrébins en France »). Les réponses ont été données sur une échelle de Likert allant de 1 (*Pas du tout d'accord*) à 7 (*Tout à fait d'accord*). La moyenne des scores a été calculée de telle sorte à ce qu'un score global plus élevé signifie une plus forte adhésion aux préjugés envers les personnes maghrébines. La cohérence interne de l'échelle ($\alpha = .90$) était semblable à celle rapportée par Roebroek et Guimond (2016 ; $\alpha = .87$ à $.89$ selon leurs échantillons).

Analyses des données

Le questionnaire socio-représentationnel a d'abord fait l'objet d'une analyse en composantes principales avec rotation varimax. Cette analyse permet de faire émerger les « principes organisateurs » (Clémence & Lorenzi-Cioldi, 2016) qui génèrent les prises de position individuelles vis-à-vis des images mentales associées aux harceleurs masculins, c'est-à-dire les variations de ces images ainsi que la façon dont ces variations s'organisent à travers différents facteurs. Cette perspective repose sur l'idée que les représentations sociales sont structurées par des principes consensuels dont le sens ou

l'importance diffère en fonction des personnes interrogées, ces différences étant à la fois déterminées par des ancrages sociaux et organisatrices des rapports entre les groupes sociaux (Doise, 1986). Des analyses de corrélation, de régression hiérarchique et de médiation ont ensuite été effectuées pour étudier les relations entre certaines images mentales associées aux harceleurs masculins, le sexisme et les préjugés envers les maghrébins. Nous avons utilisé le logiciel statistique SPSS.

Résultats

Une analyse en composantes principales a permis de vérifier si les images mentales qui se réfèrent explicitement aux « jeunes de banlieue » renvoient bien à la même dimension que les images mentales qui semblent se référer de façon plus implicite à cette catégorie sociale. Les résultats montrent que les images utilisées pour visualiser le harceleur masculin sont organisées autour de trois facteurs qui expliquent 63.6 % de la variance avec un indice d'adéquation de l'échantillon à la factorisation satisfaisant ($KMO = 0.92$, Tableau 3). Nous observons que toutes les images qui se réfèrent aux « jeunes de banlieue », qu'elles soient explicites ou implicites, présentent une saturation élevée sur le premier facteur. Les personnes interrogées semblent donc se référer à la même idée lorsqu'elles se représentent les harceleurs masculins comme des étrangers, des maghrébins ou des « personnes de couleur » qui vivent en banlieue, que lorsqu'elles se les représentent comme des jeunes qui évoluent en bande ou qui portent des survêtements. Notre hypothèse H1 n'est donc pas rejetée.

Afin d'examiner si la racialisation du harceleur masculin (i.e., se représenter le harceleur comme un jeune homme racisé issu de la banlieue) est déterminée par des idéologies légitimatrices, nous avons calculé un score moyen agrégeant les images mentales qui saturent uniquement sur le premier facteur dégagé par l'analyse factorielle. Le calcul a été réalisé de telle sorte à ce qu'un score plus élevé traduit l'expression d'une plus forte racialisation du harceleur masculin. La cohérence interne était excellente ($\alpha = .95$). Des corrélations de Pearson ont ensuite été réalisées pour examiner si ce nouveau score était corrélé avec les deux formes de sexisme et les préjugés envers les personnes maghrébines (Tableau 4). Ces analyses révèlent que toutes les corrélations sont statistiquement significatives, $ps < .001$. Nos hypothèses H2 et H3 ne sont donc pas rejetées.

Tableau 3 : Coefficients de saturation de l'analyse en composantes principales sur les images mentales proposées pour visualiser les harceleurs masculins (Étude 2)

	M (SD)	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3
VP		9.72	2.17	1.46
% VE		46.3	10.3	6.9
<i>Souvent, les hommes qui harcèlent sexuellement des femmes dans la rue...</i>				
12. sont des racailles (JB)	2.96 (1.86)	.87	.09	.13
10. sont des maghrébins (JB)	2.64 (1.79)	.86	.19	.07
8. sont en banlieue (JB)	2.88 (1.82)	.85	.19	.17
2. sont en survêtements (JB)	2.90 (1.78)	.84	.04	.15
17. sont des personnes de couleur (JB)	2.29 (1.57)	.82	.27	.07
19. sont d'origine étrangère (JB)	2.38 (1.71)	.80	.30	.06
3. portent une sacoche (JB)	2.38 (1.53)	.79	.17	.16
13. sont jeunes (JB)	2.99 (1.81)	.75	-.27	.18
16. portent une casquette (JB)	2.26 (1.44)	.72	.18	.24
20. sont pauvres	2.29 (1.56)	.70	.43	.00
9. sont moches	2.66 (1.80)	.56	.53	-.04
15. sont en bande	3.58 (1.74)	.56	.01	.40
5. sont grands	2.46 (1.56)	.55	.20	.23
11. sentent mauvais	2.11 (1.45)	.41	.72	-.02
7. sont fous	2.31 (1.66)	.05	.68	.34
21. sont sales	2.01 (1.34)	.60	.67	-.03
6. sont alcoolisés	2.99 (1.59)	.03	.54	.38
18. sont des pervers	3.99 (1.85)	.06	.22	.73
4. sont agressifs	4.70 (1.72)	.29	.09	.75
1. sont violents	4.44 (1.63)	.06	.22	.73
14. sont insistants	5.63 (1.47)	.15	.03	.63

Note. Valeur propre ; VE : Variance expliquée ; JB : images retenues pour calculer le score de racialisation. Les saturations supérieures ou égales à .40 sont présentées en gras.

Tableau 4 : Statistiques descriptives et corrélations entre les variables (Étude 2)

Variables	Description			Corrélations de Pearson		
	M	SD	α	1	2	3
1. Racialisation du harceleur	2.63	1.44	.93	–		
2. Sexisme bienveillant	2.02	0.90	.86	.42***	–	
3. Sexisme hostile	2.17	1.05	.91	.40***	.64***	–
4. Préjugés envers les maghrébins	2.77	1.49	.90	.57***	.54***	.61***

*** $p < .001$

Une analyse de régression linéaire hiérarchique a ensuite été réalisée pour examiner le poids de chaque variable dans la prédiction de la racialisation du harceleur masculin (Tableau 5). La première étape inclut le sexisme bienveillant et le sexisme hostile dans le modèle. Le sexe des personnes interrogées a également été contrôlé. L'ensemble des variables du modèle

explique une proportion statistiquement significative de la variance, $R^2 = .20$, $F(3, 197) = 16.08$, $p < .001$. Les variables relatives au sexisme bienveillant et au sexisme hostile constituent des prédicteurs statistiquement significatifs de la racialisation du harceleur masculin (tous les $ps < .01$). La variable sexe se révèle en revanche statistiquement non significative ($p = .561$), ce qui est cohérent avec les résultats de l'Étude 1 quant à l'absence de différence entre les femmes et les hommes concernant l'usage d'images qui se réfèrent aux « jeunes de banlieue ». Dans une seconde étape, les préjugés envers les personnes maghrébines ont été ajoutés au modèle. Ce nouveau modèle explique une plus grande proportion de la variance, $R^2 = .33$, $\Delta R^2 = .13$, $F(4, 196) = 24.32$, $p < .001$. Il fait apparaître que la prédiction de la racialisation du harceleur masculin par les préjugés envers les maghrébins est statistiquement significative ($p < .001$). Cependant, les variables relatives au sexisme bienveillant ($p = .060$) et au sexisme hostile ($p = .864$) deviennent statistiquement non significatives après introduction des préjugés envers les maghrébins dans le modèle.

Tableau 5 : Régression linéaire hiérarchique prédisant la racialisation du harceleur masculin en fonction des autres variables considérées (Étude 2)

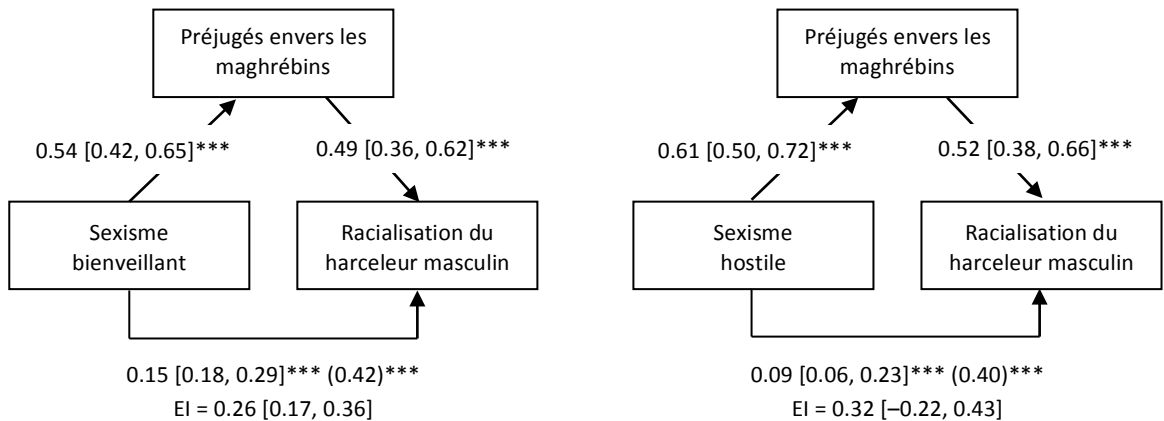
Variables	Étape 1			Étape 2		
	β	b	t	β	b	t
Sexe (1 = H ; 2 = F)	0.04	0.12	0.58	0.02	0.07	0.36
Sexisme bienveillant	0.27	0.43	0.27***	0.15	0.24	1.89
Sexisme hostile	0.23	0.31	0.23**	0.01	0.02	0.17
Préjugés envers les maghrébins				0.48	0.46	6.29***
F		16.08***			24.32***	
df		3			4	
df _{error}		197			196	
R ²		.20			.33	
ΔR^2					.13	

Note. Les personnes déclarées comme non binaires étant trop peu nombreuses dans notre échantillon, elles n'ont pas été prises en compte dans l'analyse pour des raisons de puissance statistique. ** $p < .01$; *** $p < .001$

Les résultats de l'analyse de régression nous invitent à faire l'hypothèse que les préjugés envers les maghrébins constituent un médiateur des effets du sexisme bienveillant et du sexisme hostile sur la racialisation du harceleur masculin. Nous avons donc testé cette hypothèse de médiation à l'aide de la macro PROCESS ($N_{\text{trials}} = 5000$; Hayes, 2017). Les résultats (Figure 3) suggèrent un effet indirect du sexisme bienveillant sur la racialisation du harceleur masculin à travers les préjugés envers les maghrébins, $\beta = .26$, 95 % CI [0.17, 0.36]. Cet effet indirect ne traduirait toutefois qu'une médiation partielle dans la mesure où l'on observe, après contrôle des préjugés envers les maghrébins, une diminution importante du coefficient standardisé relatif à l'effet du sexisme bienveillant sur la racialisation mais qui demeure statistiquement significatif. Les résultats suggèrent également un effet indirect du sexisme hostile sur la racialisation du harceleur masculin à travers les préjugés envers les maghrébins, $\beta = .32$, 95 % CI [0.22, 0.43]. Cet effet

indirect suggère l'existence d'une médiation complète puisque l'effet du sexisme hostile sur la racialisation perd sa significativité statistique après contrôle des préjugés envers les maghrébins.

Figure 3 : Les effets du sexisme sur la racialisation du harceleur masculin et le rôle médiateur des préjugés envers les maghrébins (Étude 2)



Note. Les nombres représentent les coefficients standardisés pour chaque lien ; les intervalles de confiance sont indiqués entre crochets ; les chiffres entre parenthèse présentent les effets totaux des variables indépendantes sur la variable dépendante ; EI = l'effet indirect. *** $p < .001$

Discussion

La deuxième étude visait tout d'abord à vérifier que les images explicites et les images implicites se réfèrent bien au même objet social, c'est-à-dire aux « jeunes de banlieue ». Les résultats de l'analyse factorielle vont dans ce sens puisque l'ensemble de ces images sature sur le même facteur. Ils renforcent notre hypothèse selon laquelle certaines personnes chercheraient à utiliser des stratégies de communication implicites pour contourner une pression normative qui, selon Guimelli et Deschamps (2000), inhibe l'expression d'opinions stigmatisantes envers les minorités. Mais ils confortent également l'idée que les références aux « jeunes de banlieue » relèvent d'un véritable principe organisateur à partir duquel les personnes peuvent être amenées à prendre position en fonction de leurs ancrages psychosociologiques. Notre deuxième étude visait également à approfondir ce dernier point en analysant le rôle de certains ancrages dans la construction d'une vision racialisante du harceleur masculin. Les résultats montrent ainsi que plus les personnes interrogées adhèrent au sexisme bienveillant ou au sexisme hostile, plus elles sélectionnent des images sur les « jeunes de banlieue » ; ces relations étant elles-mêmes médiatisées par l'adhésion aux préjugés envers les maghrébins. De telles observations concordent avec les considérations de Hamel (2004) sur les relations complexes entre le sexisme et le racisme dans la construction sociale des violences contre les femmes. Elles soutiennent l'existence de logiques racialisantes qui se cacheraient

derrière le fait de dénoncer le sexisme produit par certaines minorités. Loin de constituer une dénonciation antisexiste, cette attitude visant à circonscrire la violence masculine à un groupe particulier semble d'autant plus marquée lorsque l'on adhère à des systèmes de pensée qui légitiment la position de subordination des femmes dans la hiérarchie des sexes.

Discussion générale

Notre recherche avait pour objectif de questionner la manière dont les personnes tout-venant peuvent se représenter le harcèlement de rue dans le contexte d'une loi récente pénalisant ce type de violence. Nos résultats montrent que le harceleur masculin s'objective à partir de la figure du « jeune de banlieue » et que cette racialisation est favorisée par l'adhésion à des idéologies qui légitiment un ordre social sexiste et raciste. Il semble en outre que cette racialisation ne s'opère pas seulement à travers la dénomination explicite d'un groupe racisé (e.g., parler d'un Arabe vivant en banlieue), mais également selon des attributs qui constituent autant d'éléments contextuels permettant d'inférer implicitement l'identité de ce groupe (e.g., parler d'une bande de jeunes en survêtement).

De telles observations s'inscrivent dans ce que Cosquer (2015) nomme la *racialisation implicite* dans son analyse du traitement journalistique des viols collectifs, c'est-à-dire « un ensemble de ressources discursives périphériques qui s'accommodent du tabou de la race, et produisent une contextualisation ethno-raciale de l'objet médiatique à la fois évidente et implicite » (p. 33). En conséquence, la racialisation implicite du harceleur masculin que nos résultats laissent entrevoir confirme les risques soulignés quant aux dérives répressives pouvant découler de la pénalisation du harcèlement de rue (Delage, 2018). En effet, bien que nous ne disposons pas encore d'étude ayant évalué l'impact effectif de cette loi sur ces dérives, le délit d'outrage sexiste et sexuel demeure toujours susceptible d'être mis en sens à partir d'un imaginaire partagé sur le sexisme des banlieues et de ses résidents masculins. La reconnaissance du harcèlement de rue en tant que tel pourrait ainsi dépendre de certains paramètres liés au contexte social, comme par exemple le fait que cette violence s'actualise dans un quartier populaire plutôt qu'ailleurs ou bien encore qu'elle soit perpétrée par un agresseur dont les caractéristiques physiques marquent une appartenance raciale. Ce principe d'attente ne peut donc que renforcer la stigmatisation des hommes racisés, et ce, d'autant plus dans un contexte français où cette population est déjà particulièrement exposée au contrôle et à la violence ordinaire des forces de l'ordre (Fassin, 2011). L'assimilation des hommes racisés à une sexualité déviante doit finalement être comprise dans une relation d'opposition avec une sexualité blanche construite comme non problématique. C'est bien cette opposition qui, d'un même mouvement, rend possible l'invisibilisation du sexisme des masculinités blanches tout en produisant l'hégémonie de ces dernières (Cosquer, 2015).

Limites et perspectives de recherche

Trois principales limites doivent être considérées. La première limite porte sur la taille réduite de nos deux échantillons qui ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble de population française. La deuxième limite renvoie à l'absence de mesures d'identification au groupe. Puisque la racialisation du sexisme est traversée par un enjeu intersectionnel qui imbrique la question du sexisme et du racisme (Hamel, 2005), il aurait été pertinent d'observer si la racialisation du harcèlement de rue diffère selon que les personnes s'auto-catégorisent en tant que membre d'un groupe racisé ou non racisé, ou bien encore en tant que personne vivant dans un quartier populaire ou non. La troisième limite concerne l'absence de mesures relatives au rapport que les personnes interrogées entretiennent avec l'objet « harcèlement de rue ». Le fait d'avoir récemment vécu une situation de harcèlement de rue, d'en avoir été témoin, ou de connaître des victimes dans son entourage proche pourrait constituer autant de facteurs susceptibles d'impacter les représentations associées au harceleur masculin.

Sur un plan théorico-méthodologique, notre contribution apporte des perspectives de recherche intéressantes pour étudier les processus sociocognitifs qui seraient associés à la zone muette des représentations sociales. L'explication de nos résultats repose en partie sur l'idée que la technique de substitution permettrait de contourner les stratégies de masquage d'opinions contre-normatives en réduisant le niveau d'implication personnelle ressenti dans une situation de pression normative (Guimelli & Deschamps, 2000). Des explications alternatives ont toutefois été proposées dans la littérature pour interpréter les effets produits par la technique de substitution comme le fait que les personnes chercheraient à se montrer clairvoyants sur les opinions d'autrui (Flament & Rouquette, 2003) ou à se mettre en valeur dans une optique de comparaison sociale (Chokier & Moliner, 2006). Bien que toutes ces explications ne soient pas nécessairement exclusives les unes des autres, la construction de dispositifs permettant de mettre à l'épreuve l'hypothèse d'une réduction de la pression normative a toujours constitué un enjeu dans la littérature. La question principale résiderait alors dans le fait de pouvoir vérifier si les personnes interrogées adhèrent bien aux réponses qu'elles produisent en consigne de substitution (Milland & Flament, 2016). Comme le suggèrent nos résultats, l'analyse des stratégies de masquage via des communications implicites et explicites offrirait la possibilité de mieux appréhender les relations entre les réponses que les personnes donnent en consigne standard et en consigne de substitution. L'élaboration d'un protocole permettant d'étudier plus systématiquement ces stratégies de communication devrait selon nous susciter l'intérêt des recherches à venir sur la technique de substitution. Une telle perspective renvoie finalement à une question déjà ancienne sur la fonction des communications implicites dans l'étude des représentations sociales. Comme l'indiquait déjà Moscovici (1976) dans son analyse de la presse écrite, l'expression de représentations qui se réfèrent implicitement à un objet polémique permettrait de maintenir la communication avec autrui tout en évitant le risque d'entrer en conflictualité avec son système de normes et de valeurs.

Conclusion

La présente recherche sur la racialisation du harcèlement de rue souligne l'intérêt d'articuler, d'une part, les connaissances produites par les études en sciences sociales qui s'intéressent à l'impact de l'histoire coloniale dans le présent, et d'autre part, certaines des approches développées en psychologie sociale. Le regard critique de ces études incite la psychologie sociale à réaliser un véritable travail de contextualisation socio-historique pour analyser les mécanismes qui renforcent les systèmes de domination et d'oppression envers les personnes racisées. La psychologie sociale, quant à elle, dispose en retour d'outils théorico-méthodologiques qui peuvent être mis au service d'un éclairage des enjeux sociocognitifs susceptibles de sous-tendre les questions coloniales et post-coloniales. Cette articulation nous semble particulièrement féconde pour travailler conjointement sur les rapports sociaux de sexe et de race. On peut alors souhaiter un réel intérêt de la part des chercheur·es pour travailler, dans un proche avenir, à la construction d'un véritable dialogue entre la psychologie sociale et les sciences sociales sur ces enjeux.

Références

- Abric J. C. (1987). *Coopération, compétition et représentations sociales*. Cousset: Del Val.
- Abric, J. C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Chokier, N. & Moliner, P. (2006). La « zone muette » des représentations sociales, pression normative et/ou comparaison sociale ? *Bulletin de Psychologie*, 59, 281–286.
- Christin, A. (2008). Du côté du public. Trois audiences de comparutions immédiates. In A. Christin (Ed.), *Comparutions immédiates : Enquête sur une pratique judiciaire* (pp. 25–46). Paris : La Découverte.
- Clémence, A., & Lorenzi-Cioldi, F. (2016). L'analyse multidimensionnelle des représentations sociales. In G. Lo Monaco, S. Delouée, & P. Rateau (Eds.), *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications* (pp. 167–182). Bruxelles: de Boeck.
- Cosquer, C. (2015). La « société » contre la « cité » : la construction des « tour-nantes » comme problème racial. *Notes & Documents*, 2015-03, 1–42.
- Dambrun, M., & Guimond, S. (2001). La théorie de la privation relative et l'hostilité envers les Nord-Africains. *International Review of Social Psychology*, 72, 23–36.
- Dardenne, B., Delacollette, N., Grégoire, C., & Lecocq, D. (2006). Structure latente et validation de la version française de l'Ambivalent Sexism Inventory: L'échelle de sexisme ambivalent. *L'Année Psychologique*, 106(2), 235–264.
- Delage, P. (2018). *Droits des femmes, tout peut disparaître*. Paris: Éditions Textuel.
- Doise, W. (1986). Les représentations sociales. Définition d'un concept. In W. Doise, & A. Palmonari (Eds.), *L'étude des représentations sociales* (pp. 81–94). Paris: Delachaud et Niestlé.
- Doise W. (1992). L'ancrage dans l'étude sur les représentations sociales. *Bulletin de psychologie*, 45(405), 189–195.
- Duchesne, V., & Fourmaux, F. (2008). Corps de banlieues. *Journal des anthropologues*, 112-113, 223–243.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris: Éditions de Minuit.

- Durand, S., & Kréfa, A. (2008). Mariages forcés, polygamie, voile, certificats de virginité : décoloniser les représentations dans les associations féministes. *Migrations Société*, 119(5), 193–207.
- Elcheroth, G., Doise, W., & Reicher, S. (2011). On the knowledge of politics and the politics of knowledge: How a social representations approach helps us rethink the subject of political psychology. *Political Psychology*, 32(5), 729–758.
- Fassin, D. (2011). *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*. Paris: Seuil.
- Flament, C., & Rouquette, M. L. (2003). *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales*. Paris: Armand Colin.
- Flament, C., & Milland, L. (2010). La substitution dans les études de représentations sociales : quel processus impliqué ? *Psychologie française*, 55(3), 195–210.
- Gandonnière, P. (2002). Demain, les banlieues du monde... In M. Amorim (Ed.), *Images et discours sur la banlieue* (pp. 85–110). Toulouse : ÉRÈS.
- Glick, P., & Fiske, S. T. (1996). The ambivalent sexism inventory: Differentiating hostile and benevolent sexism. *Journal of Personality and Social Psychology*, 70(3), 491–512.
- Guénif-Souilamas, N. (2004). De nouveaux ennemis intimes : le garçon arabe et la fille beurette. In N. Guénif-Souilamas, & É. Macé (Eds.), *Les féministes et le garçon arabe* (pp. 59–107). Paris: L'Aube.
- Gueran, J., Moliner, P., & Vidal, J. (2013). Enquête en ligne et masquage/démasquage des opinions sensibles : une autre approche des effets de contexte. *International Review of Social Psychology*, 26(1), 101–124.
- Guillaumin, C. (1972). *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris : La Haye.
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*. Paris : Côté-Femmes.
- Guimelli, C., & Deschamps, J. C. (2000). Effets de contexte sur la production d'associations verbales. Le cas de la représentation sociale des Gitans. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 47–48 (3–4), 44–54.
- Guimelli, C., Lo Monaco, G., & Deschamps, J. C. (2010). The lawsuit against “Charlie Hebdo” and its effects on the social representations of the Muslim community. *International Review of Social Psychology*, 23(4), 5–36.
- Hamel, C. (2005). De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire. *Migrations Société*, 17(99–100), 91–104.
- Hamel, C. (2006). La sexualité entre sexisme et racisme : les descendantes de migrant•e•s du Maghreb et la virginité. *Nouvelles Questions Féministes*, 25(1), 41–58.
- Hamel, C. (2014). La diffusion des représentations racistes dans la dénonciation des viols collectifs en France. In D. Risse, & K. Smeslund (Eds.), *Responsabilités et violences envers les femmes* (pp. 171–189). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Hanmer, J. (1977). Violence et contrôle social des femmes. *Questions Féministes*, 1, 68–88.
- Hayes, A. F. (2017). *Introduction to mediation, moderation, and conditional process analysis*. New York : Guilford Press.
- IFOP (2018). Les Françaises et le harcèlement dans les lieux publics. Récupéré sur https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/05/harcelement_public_cp_ifop.pdf
- Jablonka, I. (2009). Le nom des jeunes sans nom. In L. Bantigny (Ed.), *Jeunesse oblige : Histoire des jeunes en France XIXe-XXIe siècle* (pp. 277–294). Paris : Presses Universitaires de France.
- Jaspard, M. (2005). *Les violences contre les femmes*. Paris: La Découverte.

- Jodelet, D. (1984). Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie. In S. Moscovici (Ed.), *Psychologie sociale* (pp. 357–378). Paris: Presses Universitaires de France.
- Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Khemilat, J. (2017). Racialisation, religion et genre: quand l'intersectionnalité prend corps, elle vit en banlieue. In E. Marlière & C. Guérandel (Eds.), *Filles et garçons des cités aujourd'hui* (pp. 99–112). Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Lampropoulos, D., Fonte, D., & Apostolidis, T. (2019). Exploring the link between stigma and social representations among people with and without schizophrenia in the French context. *Psychiatry Research*, 272, 595–601.
- Lelaurain, S., Fonte, D., Aim, M.-A., Khatmi, N., Decarsin, T., Lo Monaco, G., & Apostolidis T. (2018b). “One doesn't slap a girl but...” Social representations and conditional logics in legitimization of intimate partner violence. *Sex Roles*, 78(9), 637–652.
- Lelaurain, S., Fonte, D., Giger, J. C., Guignard, S., & Lo Monaco, G. (2018c). Legitimizing intimate partner violence: The role of romantic love and the mediating effect of male dominance ideologies. *Journal of Interpersonal Violence*. Advance online publication. doi: 10.1177/08862051818427
- Lelaurain, S., Fonte, D., Graziani, P., & Lo Monaco, G (2018a). Les représentations sociales associées à la violence conjugale : de la psychologisation à la légitimation des violences. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 119–120(3–4), 211–233.
- Logan, L. S. (2015). Street Harassment: Current and Promising Avenues for Researchers and Activists. *Sociology Compass*, 9(3), 196–211.
- Lo Monaco, G., Piermattéo, A., Rateau, P., Tavani, J. L. (2017). Methods for Studying the Structure of Social Representations: A Critical Review and Agenda for Future Research. *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 47(3), 306–331.
- Marlière, É. (2008). Les « jeunes de cité » : Territoires et pratiques culturelles. *Ethnologie française*, 38(4), 711–721.
- Mbembe, A. (2005). La République et l'impensé de la « race ». In N. Bancel (Ed.), *La fracture coloniale* (pp. 137–153). Paris: La Découverte.
- Milland, L., & Flament, C. (2016). De la zone muette aux facettes d'une représentation sociale. In G. Lo Monaco, S. Delouée, & P. Rateau (Eds.), *Les représentations sociales* (pp. 505–516). Bruxelles: DeBoeck.
- Moliner, P., & Lo Monaco, G. (2017). *Méthodes d'association verbale pour les sciences humaines et sociales*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Mucchielli, L. (2005). *Le scandale des « tournantes ». Dérives médiatiques, contre-enquête sociologique*. Paris: La Découverte.
- Roebroeck, É., & Guimond, S. (2016). Pour une psychologie sociale de la laïcité : Identification et mesure de deux conceptions distinctes de la laïcité. *L'Année Psychologique*, 116(4), 489–518.
- Sánchez-Díaz, L. (2019). Street harassment perception and its relations with self-objectification of women. *InterDisciplina*, 7(17), 153–170.
- Shepard, T. (2017). *Mâle décolonisation. L'« homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*. Paris: Éditions Payot.
- Zerouala, F. (2015). Médias en banlieue, de l'autre côté du miroir. *Mouvements*, 83(3), 29–34.